

CNML - SEANCE PLENIERE DU 24 MARS 2009

Intervention de M. Bernard Perrut, président du Conseil national des missions locales

M. Perrut.- Monsieur le ministre, Messieurs les parlementaires, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les directeurs des administrations, je vous remercie de votre présence.

Je suis très heureux d'ouvrir, ce matin, cette séance d'installation du nouveau Conseil national des missions locales, ici, à Bercy, au ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, en la présence de Laurent Wauquiez. Je tiens à souligner non seulement la présence, mais également la volonté de s'impliquer aussi fortement dans le domaine de l'emploi. Pour lui, c'est une journée très chargée puisque, dans quelques instants, il nous quittera pour évoquer un autre domaine, celui des services à la personne. Nous savons, Laurent, comment vous êtes impliqué dans ce domaine important pour la création d'emplois. Cet après-midi, à l'Assemblée nationale, vous participerez à cet important débat sur le rôle et l'avenir des maisons de l'emploi. Nous savons combien ce domaine vous tient à cœur. Vous êtes là, dans ces moments difficiles, pour mettre en œuvre toutes les mesures. Nous en avons bien besoin.

Je vous remercie, Monsieur le ministre, plus amicalement, merci, cher Laurent, de ta présence et de ton implication.

Je voudrais commencer par rendre un hommage tout particulier à Françoise de Veyrinas qui, comme vous le savez, m'a précédé dans cette fonction et qui nous a quittés au mois d'août dernier. Même si je n'ai pas eu personnellement l'occasion de travailler avec elle, je sais combien son engagement au service des jeunes et des missions locales a été total. Je salue sa volonté, cette volonté qu'elle a exprimée dans les moments les plus difficiles pour elle-même.

Si nous sommes réunis actuellement, c'est pour une raison essentielle. Nous sommes tous des femmes et des hommes impliqués très fortement dans un combat noble, exaltant mais néanmoins difficile : celui de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, quels qu'ils soient, en particulier ceux qui sont peu ou pas qualifiés. Ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi retiennent notre attention.

Monsieur le ministre, Mesdames et Messieurs, avant de vous dire comment je vois le fonctionnement et les missions du CNML, je tiens à vous dire pourquoi j'ai mis un certain temps avant de répondre favorablement à la proposition du Premier ministre, François Fillon, et à la proposition du ministre Laurent Wauquiez.

Effectivement, j'ai réfléchi un certain nombre de jours, pour ne pas dire de semaines. Ceux qui me connaissent savent bien que je ne m'engage jamais à la légère. Etant déjà député et maire de ma ville, je considérais que cette mission supplémentaire était lourde à gérer.

Surtout, je voulais être certain que le gouvernement avait la volonté de pérenniser le réseau des missions locales et de s'appuyer sur lui pour mener sa politique d'emploi des jeunes. Sur ce point, la réponse de Laurent Wauquiez a été sans équivoque. Je voudrais le remercier. C'est un signe de confiance de sa part en direction des missions locales. Nous ne pouvons qu'approuver cette décision.

Ma rencontre avec le secrétaire général et son équipe a montré que je pouvais m'appuyer sur des personnes déterminées, motivées, impliquées, en lien avec les administrations qui relèvent de ce domaine de compétence.

J'ai souhaité également que deux vice-présidents puissent s'engager totalement à mes côtés. Je voudrais remercier Franck Riester d'avoir accepté d'assurer cette fonction. Je remercie également

Gérard Willmann, que beaucoup d'entre vous connaissent déjà puisqu'il a déjà apporté tout son savoir, toute sa compétence, toute son ouverture d'esprit. Je compte beaucoup sur lui pour continuer sa mission, mais également l'amplifier, car la tâche sera encore beaucoup plus importante.

Il était aussi important d'avoir un Conseil renouvelé, composé de présidentes et de présidents de missions locales, investis dans leur structure, qui, avec leurs différentes sensibilités politiques et au-delà des clivages, aient une envie forte de s'engager sans faire de la politique politicienne qui n'a pas lieu d'être dans ce combat pour l'avenir des jeunes.

De plus, je désirais avoir l'assurance que le CNML soit actif, avec des missions claires et des objectifs précis. Un certain nombre d'entre eux existent déjà. D'autres objectifs devront être définis avec le ministre, l'ensemble des partenaires et, bien sûr, Pôle emploi, puisque cette complémentarité existe sur le terrain.

Qui peut mieux répondre à cet objectif que le CNML qui, je vous le rappelle, réunit tous les acteurs du réseau dans un cadre interinstitutionnel :

- Les élus présidents de missions locales.
- Les élus présidents d'associations régionales.
- Les collectivités territoriales, représentées ici par des élus de l'ARF, l'ADF et l'AMF. J'excuserai plus particulièrement Laurent Hénart, représentant de l'AMF, qui n'a pas pu être présent parmi nous ce matin. Dans quelques instants, il vous accueillera dans le cadre d'une autre réunion sur les services à la personne.
- Les diverses associations telles que l'UNML, l'ANDML, l'APAR pour les animateurs régionaux.

Vous êtes tous ici présents. Vous êtes les acteurs de ce combat pour l'emploi des jeunes.

Toutes les conditions sont donc réunies pour que notre Conseil puisse fonctionner.

Maintenant, si vous me le permettez, j'aimerais aborder l'avenir en vous disant quelques mots sur la future action du CNML, les missions que nous allons conduire, les objectifs que nous allons nous assigner et les moyens dont nous aurons besoin pour les réaliser. Nous n'avons encore pas tous les moyens aujourd'hui ; nous les évoquerons avec le ministre et ses services. L'essentiel est que le CNML souhaite travailler ardemment avec tous ceux qui concourent à l'insertion et à l'emploi des jeunes, pour que la mobilisation soit totale.

Dans un avenir proche, je souhaiterais que notre Conseil puisse mieux informer, mieux communiquer sur les résultats plus qu'encourageants obtenus par les missions locales, notamment en termes d'accès à l'emploi. Vous partagerez avec nous cette volonté qu'un effort de communication soit fait, afin que l'action des missions locales soit plus visible et lisible. Je demanderai le concours de chacun.

Il est vrai que l'action de nos missions locales et parfois est inégale, que certaines travaillent ou réussissent mieux que d'autres. Le but n'est pas de porter un jugement sur les uns ou sur les autres, bien au contraire, mais d'essayer d'avoir un objectif fort pour que nos missions locales répondent à ce que nous attendons, à savoir prendre en main les jeunes, les conduire vers l'emploi, vers la formation indispensable et les sortir des moments difficiles qu'ils traversent, même si le défi n'est pas facile à relever dans la conjoncture économique que nous connaissons.

J'envisage également que nous puissions réfléchir à une meilleure identification de nos missions locales. "Missions locales" est un mot parfois méconnu parce qu'elles n'évoquent pas, à travers leur label, leur mission qui est de l'accueillir les jeunes et de les conduire à l'emploi.

L'équipe de secrétariat, dont j'ai apprécié déjà le travail aux côtés de M. Giannesini, s'appuie sur les contributions techniques des animations régionales, qui constituent le relais pertinent auprès des missions locales. La gouvernance du réseau doit être améliorée en s'appuyant sur une meilleure structuration régionale, reposant sur la légitimité des ARDML et de leurs présidents, d'une part, sur les contributions techniques des animations régionales, d'autre part.

A ce sujet, comme l'avait fait Françoise de Veyrinas, je considère les présidents des associations régionales comme membres à part entière de notre bureau. A ce titre, ils sont invités à chaque réunion.

Dans ce contexte et dans ce cadre, doit s'organiser le programme national d'animation et doit évoluer la circulaire d'orientation DGEFP concernant les animations régionales, conformément au décret qui organise les fonctions du CNML.

Pour les mois qui viennent, je vous proposerai la création d'un groupe de travail chargé de suivre, de coordonner, d'évaluer l'action des animations régionales -nous y reviendrons tout à l'heure- et, bien sûr, de poursuivre les groupes de travail existants.

- Le groupe de travail "situation des jeunes" fonctionne depuis un certain nombre d'années. Il s'agit de prendre en compte la totalité des freins à l'insertion sociale des jeunes, depuis le décrochage scolaire et les sorties sans qualification du système éducatif, en passant par toutes les problématiques d'illettrisme, de justice, de santé, de logement, de mobilité.

Lorsque nous parlons de décrochage scolaire, Monsieur le ministre, je voudrais émettre un souhait : qu'un jour nous arrivions à réfléchir, dans notre pays, à la mise en place d'une structure unique d'accueil des jeunes dès lors qu'ils sortent du système scolaire. Aujourd'hui, nos missions locales accueillent 60 % de jeunes qui sortent du système scolaire, qui pourtant, pendant un an, relèvent des structures CEIO* qui n'absorbent pas ou ne sont pas en mesure d'accomplir cette mission. Je propose, même si ce n'est aujourd'hui qu'un souhait de ma part, que nous ayons en France un lieu unique d'accueil des jeunes dès lors qu'ils sortent du système scolaire. Chaque année, 150.000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification, loin de la possibilité de trouver un emploi. Il faut qu'il y ait un lieu unique d'accueil. Je suis conscient qu'il n'est pas simple de trouver une réalisation concrète et rapide de mes propos, mais nous devons y travailler ; cela irait dans le sens d'un meilleur accueil et de meilleures solutions.

Ce groupe de travail "situation des jeunes" pourra poursuivre sa mission. Il avait travaillé sur la charte pour la santé des jeunes accompagnés par les missions locales. Une étude avait été menée sur la santé mentale des jeunes en insertion. Ce sont des sujets importants, parce que le jeune doit être pris en compte dans sa globalité, à travers la formation et l'emploi, mais également à travers tout ce qui fait sa vie quotidienne (la santé, le logement, le bien-être), afin qu'il ait envie de s'insérer dans notre société.

Je propose que ce groupe de travail s'appelle désormais "autonomie des jeunes", puisqu'il va intégrer la question de l'autonomie financière des jeunes en insertion, sujet sur lequel nous travaillons.

- Le groupe de travail "Parcours 3" poursuivra sa mission. Les missions locales ont construit un système d'information avec la DGEFP, Parcours 3, que chacun connaît. Il constitue le troisième système d'information de la sphère emploi/formation, derrière ceux de Pôle emploi et de l'Unedic. Depuis 2008, Parcours 3 transmet plus de 20.000 informations, ce qui montre bien son utilité.

- Le groupe de travail "mise en œuvre de la démarche d'évaluation". Le CNML avait lancé, avec l'appui de Bercy, un marché pour l'assistance et de prestation d'études sur la mise en œuvre de la démarche d'évaluation. Le document de référence est ancien, il date de 2004. Il conviendra de poursuivre cette démarche, importante pour la reconnaissance de l'action de notre réseau, dans un langage partagé par tous, notamment par nos partenaires financiers.

- Le groupe de travail "interentreprises emploi", auquel j'attache beaucoup d'importance. Il ne peut y avoir de l'emploi que s'il y a des entreprises. Il ne peut pas exister d'emploi si les entreprises n'en proposent pas. C'est la raison pour laquelle notre but est d'amener le plus grand nombre de jeunes à l'emploi ; le CNML en fait une de ses priorités. Par le passé, vous avez mobilisé seize grandes entreprises et branches professionnelles pour apporter un appui concret au réseau des missions locales. Vous avez créé un groupe de travail pour dynamiser la mise en œuvre de ces accords. Il faut aller beaucoup plus loin.

Au cours de cette réunion, nous allons signer deux accords nouveaux avec des entreprises. Il faut faire reconnaître les missions locales comme des partenaires à part entière pour les entreprises qui n'ont pas

toujours encore la meilleure vision de nos structures. Je souhaite qu'il y ait un rapprochement, ne serait-ce que par la participation dans les conseils d'administration des missions locales, des chambres consulaires, des chambres de commerce et d'industrie, des chambres de métiers, des branches professionnelles. C'est ce lien avec l'économie qui permettra de dégager de l'emploi, de favoriser l'insertion des jeunes.

Comme vous, Laurent, je compte sur la notion de mise en œuvre de l'emploi par la voie de l'apprentissage, par les contrats de professionnalisation, sujets sur lesquels vous travaillez, qui méritent d'être soutenus pour l'avenir.

- Le groupe de travail "relations entre les missions locales et Pôle emploi". Il sera d'autant plus conforté dans sa mission que nous aurons de nouveau à définir les règles du jeu dans le cadre d'une nouvelle convention nous liera. Avec le secrétaire général, j'ai eu l'occasion de rencontrer M. Charpy pendant une heure. Le dialogue a été fort. Nous nous sommes compris les uns et les autres. Nous devons renforcer la cotraitance en direction des jeunes, les missions locales ayant un cœur de métier d'accueil des jeunes dans leur dimension globale. Encore faudra-t-il, pour faire face à cette évolution significative d'accueil des jeunes, que nous ayons les moyens pour y faire face. Inévitablement, les milliers de jeunes accueillis dans chacune de nos missions locales nécessiteront des moyens humains, matériels et financiers. Nous ne pouvons accepter cette mission qu'en ayant l'assurance de ne pas laisser les jeunes attendre devant la porte. Ils doivent être accueillis dans les meilleures conditions.

- Un groupe de travail "Europe, international". Nos missions locales doivent avoir une vision à travers la mutualisation des bonnes pratiques développées par le réseau en Europe et à l'international, une volonté de développer la mobilité pour un certain nombre de jeunes dont la formation et la qualification permettent de trouver des emplois à l'extérieur de notre territoire.

Telles sont, mesdames et messieurs, les actions que je vous propose de conduire ou de reconduire, puisque j'arrive à la présidence de ce CNML aujourd'hui. Nous devons aller plus loin encore, grâce à un renforcement du secrétariat général. J'ai pu mesurer l'importance du travail mené en me rendant à Saint-Denis, où se situe le siège du CNML. J'ai vu une équipe qui travaille de son mieux possible, une équipe relativement limitée, à qui nous allons confier des missions supplémentaires.

Madame Françoise de Veyrinas avait eu des engagements de Gérard Larcher*, votre prédécesseur. Elle avait obtenu des moyens supplémentaires, notamment au moment où était lancé le CIVIS et développés les accords d'entreprises. Peut-être pourrions-nous attendre des efforts supplémentaires dans cette période difficile où le CNML et les missions locales devront faire face à une mission d'autant plus forte.

La mission du CNML est de formuler des recommandations sur les conditions de mise en œuvre par les missions locales du droit à l'accompagnement vers l'emploi et du CIVIS, CIVIS sur lequel je suis préoccupé. Je suis convaincu, Monsieur le ministre, que vous nous donnerez des assurances sur l'avenir de ce programme qui doit s'achever en 2010, qui a fait ses preuves et mérite d'être poursuivi, peut-être en modifiant certaines règles d'application, en apportant un peu de souplesse car, dans les périodes difficiles, il faut savoir adapter les dispositifs aux attentes des jeunes.

Un groupe de travail sera mis en place afin de formuler des recommandations, de travailler avec vous, avec vos services, pour entamer une nouvelle étape en direction du CIVIS.

Je souhaite que les relations de travail soient marquées par la confiance que nous pouvons avoir l'un vis-à-vis de l'autre, moi à votre égard, Monsieur le ministre, cher Laurent. Je souhaite que nous entretenions des relations de confiance avec l'ensemble de vos services. Je profite de l'occasion pour saluer la présence de Bertrand Martinot, délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle. Nous le contacterons rapidement pour le rencontrer, afin de constituer le relais indispensable, relais pour la cohérence et la cohésion des politiques d'insertion, de l'emploi et de l'égalité des chances que nous devons offrir à tous les jeunes.

J'insiste sur l'égalité des chances. Sur chacun de nos territoires, quelle que soit la ville où nous habitons, nous sommes chaque jour interpellés par les jeunes qui viennent nous voir et qui pensent que l'égalité des chances n'est pas au rendez-vous, que certains s'en sortent mieux que d'autres. Nous devons accompagner chacun dans sa diversité, dans sa culture, dans son approche, sans pour autant mettre en place des discriminations culturelles ou de quartiers, car il y a des jeunes en difficulté partout, aussi bien en milieu rural, dans nos petits villages, que dans nos quartiers, dans nos villes. Les jeunes en difficulté sont partout. Je ne voudrais pas rentrer dans des clivages qui montreraient plus les uns que les autres ; même si, parfois, les zones urbaines sensibles, les quartiers difficiles regroupent plus de jeunes en difficulté, il y a des jeunes partout. Quel que soit leur niveau de qualification, du plus élevé au plus bas, ils méritent la même attention.

Mesdames, messieurs, c'est un travail de longue haleine que nous allons effectuer. Il nous appartiendra de poursuivre notre mission. Je réunirai tous les présidents de missions locales avant l'été, afin de faire le point et d'échanger sur leurs différentes réflexions en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

J'aurais bien volontiers évoqué un certain nombre d'autres points. Mais je sais, Monsieur le ministre, que votre emploi du temps est compté. Je souhaite que vous puissiez répondre favorablement à nos demandes. Elles n'ont pas d'autre ambition, d'autre objectif que de trouver les meilleures solutions pour les jeunes accompagnés par nos missions locales. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité m'impliquer, avec ceux qui m'entourent et avec vous tous, dans ce défi. Il s'agit d'un véritable défi. Lorsque la période est facile, les voies sont plus facilement tracées. Lorsque la période est difficile, il faut nous donner tous les instruments et tous les moyens pour que nous puissions tout mettre en œuvre.

Je vous remercie.

(Applaudissements.)